

**FICHE THEMATIQUE N°5
RESERVEE AUX CLUBS****Soutien aux clubs dans leurs actions liées à la politique fédérale,
en lien avec la mixité et la citoyenneté****Type d'actions éligibles**

Peuvent être mentionnées ici toutes les déclinaisons locales du programme FFBB Citoyen. Les clubs disposant du label FFBB CITOYEN délivré par la fédération ou ses structures sont invités à les mentionner. Seront pris en compte :

- *Les actions favorisant la féminisation de la pratique, dans le fonctionnement de l'association,*
- *Les actions favorisant la mixité de genre dans les pratiques et le fonctionnement du club,*
- *La mise en place de Centre Génération Basket dont la convention est encore en vigueur à la date du dépôt du dossier,*
- *La sensibilisation les entraîneurs aux différentes thématiques de lutte contre la violence et les incivilités*
- *La déclinaison de la campagne « Un supporter ou Insupportable ? » et toutes les actions mises en place autour de de la thématique « Parent Fair Play »,*
- *Mise en œuvre du « Je Joue, j'Arbitre, je Participe »,*
- *La prévention et la lutte contre les violences sexuelles et l'accompagnement des victimes, notamment au travers de la participation aux soirées et actions de l'association Colosse aux Pieds d'Argile,*
- *L'accès à la pratique et à la vie en club aux personnes éloignées pour raison de santé ou de handicap,*
- *La prévention et la lutte contre les stéréotypes et toutes les formes de discriminations notamment le sexisme, le racisme et l'homophobie,*
- *La prévention de la radicalisation et la transmission des valeurs laïques de la République.*

Ne seront pas pris en compte toutes les formes de pratiques Basket Santé et Basket Inclusif, lesquelles seront valorisables dans le domaine « Développement de l'Éthique et de la Citoyenneté » dans la fiche « Soutien aux clubs dans la création d'offres de pratiques non compétitives VxE proposées par la FFBB, dont le Basket Santé »